

**Il y a un an, l'ADEME signait un partenariat avec les 13 syndicats
départementaux d'énergie d'Occitanie.**

**Depuis, 5 premiers syndicats départementaux sont engagés dans un contrat
de développement des énergies renouvelables avec l'ADEME.**

Le 14 décembre 2017, dans le cadre du salon Energaïa à Montpellier, l'ADEME a signé un accord de partenariat 2017-2021 sur le « soutien à la mise en œuvre de la transition énergétique en Occitanie » avec l'Entente « Territoire d'Énergie en Occitanie Pyrénées-Méditerranée ».

Au niveau national, l'ADEME a observé le rôle important des syndicats départementaux d'énergie (SDE) dans la mise en œuvre de la transition énergétique. **Les 13 syndicats d'énergie départementaux d'Occitanie** sont ainsi coordonnateurs départementaux des actions publiques de la transition énergétique, en relation avec la Région et les EPCI.

C'est pourquoi, le 14 décembre de l'année dernière, dans le cadre du salon Energaïa à Montpellier, l'ADEME et l'Entente « Territoire d'Énergie Occitanie Pyrénées-Méditerranée », constituée des 13 syndicats départementaux d'énergies d'Occitanie, avaient signé un accord-cadre de partenariat **2017-2021** sur le « soutien à la mise en œuvre de la transition énergétique en Occitanie ».

Les signataires ont commencé à travailler sur plusieurs sujets prévus dans cet accord cadre :

- la maîtrise de l'énergie (bâtiments publics, éclairage public/privé, autres équipements publics), par exemple en mettant en commun des outils et méthodes de travail sur la gestion des consommations d'énergie des différents patrimoines, en échangeant sur l'organisation du Jour de la Nuit 2018, etc...
- les réseaux intelligents (smart-grids, boucles locales d'énergies, stockage d'énergie...), par exemple en travaillant sur des outils de diagnostic des réseaux électriques basse tension en vue de permettre d'injecter de manière optimisée des productions locales d'énergies renouvelables

Les signataires vont poursuivre ces actions en 2019 et lancer des échanges sur d'autres sujets :

- la mobilité décarbonée,
- les montages financiers innovants,
- la gouvernance énergétique territoriale.

Et, en 2019, les partenaires vont se mobiliser sur un sujet particulièrement important lié à l'augmentation du Fonds Chaleur qui atteindra 307 millions d'euros au niveau national : le développement des réseaux de chaleur et de froid, et la structuration de qualité des filières.

Dans le cadre du salon Energaïa 2018 à Montpellier, l'ADEME a décidé de lancer ce travail en remettant un diplôme d'«opérateur territorial de développement de projets de chaleur renouvelable» à 5 des syndicats qui constituent l'Entente et qui bénéficient déjà d'un contrat d'objectifs territorial avec l'ADEME : **SDE 09, SYADEN (11), SIEDA (12), Hérault-Energies (34) et SDE 65.**



(photo ADEME : Michel Peyron, directeur régional ADEME Occitanie entouré des représentants des Syndicats départementaux d'énergies)

Contacts presse :

ADEME Occitanie : Site de Toulouse/Labège : Franck Chatelain - Tél. 05 62 24 00 36 - franck.chatelain@ademe.fr

Site de Montpellier : Hubert Pscherer - Tél. : 04 67 99 81 71 - hubert.pscherer@ademe.fr

Entente « Territoire d'Énergie en Occitanie Pyrénées-Méditerranée » : Mélanie REY - 04 68 11 71 69 – melanie.rey@syaden.fr